



FIMO (FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE) -VOYAGEURS

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

aestade2france@live.fr

01 48 09 28 27

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable d'exercer le métier de conducteur routier voyageur dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité.
- Être capable de conduire un véhicule de transport de voyageurs selon des principes professionnels.
- Avoir des notions sur la conduite rationnelle.
- Savoir utiliser l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des transports.
- Assurer les bases professionnelles nécessaires pour exercer l'emploi de conducteur routier de voyageurs eu égard aux conditions générales de la pratique du métier et des conditions particulières de sécurité.
- Connaître les applications réglementaires régissant la profession.
- Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale.
- Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard

DUREE DE LA FORMATION

- 140 heures, sur 4 semaines consécutives

LIEU DE LA FORMATION

09 bd Marcel Sembat
93200 ST DENIS

DATE(S) : nous consulter

TARIF: 2 150€ TTC

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle.
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.
- Service, logistique.
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

CER
C'EST RÉUSSIR



FIMO (FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE) - VOYAGEURS

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Conducteur débutant dans la profession après le 10/09/2008 sans être titulaire d'une qualification issue d'une formation professionnelle longue, de 280 heures au moins.
- Être titulaire du permis D ou DE en cours de validité.
- Être âgé de 24 ans.

RESULTATS ATTENDUS

Délivrance de la carte de qualification de conducteur

ENCADREMENT

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- QCM
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : Attestation de Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) voyageurs si succès à l'évaluation finale.

SANCTION DE LA FORMATION

Formation Initiale Minimale Obligatoire (F.I.M.O.) pour le transport de marchandises, validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur.